

Commune de GUILLIGOMARC'H

AMENAGEMENT DE DEUX LOCAUX D'ACTIVITES PERISCOLAIRE DANS ANCIENNE MAIRIE

LOT N°07 ELECTRICITE

(D.P.G.F.)

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE GUILLIGOMARC'H (29300)

ARCHITECTE : Paul QUINIO
Architecte D.P.L.G
1, rue Mathilin An Dall
29300 QUIMPERLE
Tél : 06 88 79 13 30
Courriel : p-quinio@orange.fr

ECONOMISTE : SARL 107 ECO
Représenté par Monsieur Ivan DESBORDES
107, rue de Belgique
56100 LORIENT
Tél : 02 97 37 40 05
Courriel : accueil@107eco.fr

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
<u>Lot n°07- ELECTRICITE</u>				
<u>1- PRESTATIONS COMPOSANT L'OFFRE</u>				
<u>1.1- SPS et ETUDES</u>				
1.1.1- Installation chantier, sécurité, santé, intérêt commun et gestion des déchets				
<i>Localisation :</i>				
• Pour l'ensemble des prestations à la charge du présent entrepreneur.....	ft	1
1.1.2- Etude d'exécution				
<i>Localisation :</i>				
• Pour l'ensemble du projet	ft	1
1.1.3- Essais				
<i>Localisation :</i>				
• Pour l'ensemble du projet				
1	ft	1
1.1.4- Consuel - Contrôle par un organisme agréé				
<i>Localisation :</i>				
• Pour l'ensemble des installations du projet	ft	1
<u>1.2- TRAVAUX</u>				
1.2.1- Neutralisation, dévoiement et suppression de réseaux et installations existants non réutilisés				
<i>Localisation :</i>				
• Pour l'ensemble du projet	ft	1
1.2.2- Modification tableau principal existant				
<i>Localisation :</i>				
• Pour l'ensemble du projet	ft	1
1.2.3- Réseau de terre				
<i>Localisation :</i>				
• Pour l'ensemble du projet (locaux réaménagés).....	ft	1
1.2.4- Origine des installations - Alimentation et distribution				
<i>Localisation :</i>				
• Pour les locaux réaménagés depuis le Tableau électrique existant dans hall du rez-de-chaussée				
.....	ft	1
1.2.5- Distribution secondaire				
<i>Localisation :</i>				
• Pour l'alimentation des appareillages et appareils électriques des locaux réaménagés : salles d'activités périscolaires du rez-de-chaussée et de l'étage				
.....	ens	1

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
1.2.6- Equipement sécurité				
1.2.6.1- Eclairage de sécurité type C : blocs autonomes + éclairage d'ambiance				
<u>Localisation :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> Pour l'ensemble du projet, suivant plan Architecte "sécurité incendie" et étude du présent Entrepreneur : pour salles d'activités périscolaires du rez-de-chaussée et de l'étage, compris hall d'entrée en rez-de-chaussée et palier de l'étage 				
1	=1,000	ens	1
1.2.6.2- Extension de l'équipement d'alarme				
<u>Localisation :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> Pour l'ensemble du projet, suivant plan Architecte "sécurité incendie" et étude du présent Entrepreneur : pour salles d'activités périscolaires du rez-de-chaussée et de l'étage, compris hall d'entrée en rez-de-chaussée et palier de l'étage 				
1	=1,000	ens	1
1.2.6.3- Mise hors tension générale.....				
		ft	1
1.2.7- Equipements électriques				
1.2.7.1- Salle d'activités périscolaires rdc				
1.2.7.1.1- Plafonnier encastré Led				
		u	4
1.2.7.1.2- Commande de l'ensemble de l'éclairage (4 encastrés) en simple allumage (SA)				
		ens	1
1.2.7.1.3- PC 16 A 2P+T				
<u>Localisation :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> suivant plans architecte 				
		u	7
1.2.7.2- Salle d'activités périscolaires étage				
1.2.7.2.1- Plafonnier encastré Led				
		u	4
1.2.7.2.2- Commande de l'ensemble de l'éclairage (4 encastrés) en simple allumage (SA)				
		ens	1
1.2.7.2.3- PC 16 A 2P+T				
<u>Localisation :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> suivant plans architecte 				
		u	7
1.2.8- Réseau téléphonique				
<u>Localisation :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> Pour l'ensemble du projet, suivant plan Architecte et étude du présent Entrepreneur : pour salles d'activités périscolaires du rez-de-chaussée et de l'étage..... 				
		ft	1

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
1.2.9- Divers				
1.2.9.1- Percements, saignées, rebouchages et calfeutrements des traversées				
<u>Localisation :</u>				
• Pour l'ensemble du projet	<i>ft</i>	<i>1</i>

Montant Total HT ELECTRICITE
Montant TVA 20,00 %
Montant TTC ELECTRICITE

Arrêté à la somme de :

Date : L'Entrepreneur

La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) de chaque lot sont réalisés en fonction des plans de l'architecte et des documents en possession de l'économiste de la construction lors de l'étude.

Avant signature des marchés, chaque entrepreneur vérifie l'intégralité du C.C.T.P. tout corps d'état et les détails quantitatifs de son lot fournis avec le D.P.G.F. et fait part de ses éventuelles remarques. En l'absence de remarques formulées avant signature du marché le C.C.T.P et le D.P.G.F. sont considérés comme validés et acceptés par l'entrepreneur.

Les honoraires de l'économiste de la construction ne sont pas à la charge de l'entrepreneur retenu.

Tous litiges ou contestations de ces documents sont exclusivement du ressort des tribunaux du siège du cabinet de l'économiste de la construction.